

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 36 • 4 SEPTEMBRE 2020 • CHF 3.-

**L'initiative Zéro pertes pour assurer l'avenir des services publics à Genève au vote** page 2



**En mer Egée, le fracas des mots et la menace de guerre entre Grèce et Turquie** page 5



## Manifestez et rentrez dans le rang

**GENÈVE • Le droit constitutionnel de faire entendre sa voix dans la rue est mis sous pression.**

Vendredi dernier, deux cents personnes se sont réunies à Genève sous une pluie battante, pour la traditionnelle *Critical Mass* ou «Masse critique». Cette manifestation née au début des années 90 aux Etats-Unis, consiste à se retrouver en nombre à bicyclette, chaque dernier vendredi du mois, afin de circuler dans la bonne humeur. Et par là revendiquer une amélioration des conditions de circulation offertes aux personnes qui n'utilisent pas de moteur pour se déplacer. Selon les plus anciens participants, le nom de «Masse critique» aurait été décliné en référence au nombre de vélos nécessaires pour s'insérer dans le trafic motorisé dans les pays à faible signalisation routière.

### Point critique

Ce soir-là, ces amoureux.ses de la petite reine ont atteint ce point critique et renversé l'ordre établi de la circulation automobile. Ils.elles n'avaient plus à patienter de longues minutes à un stop pour s'insérer dans le trafic, à raser les murs sur des pistes cyclables où empiètent d'imposants 4X4. Ils.elles régnaient, en autogestion et sans autorisation, sur la route. En valorisant la mobilité douce, en pleine crise climatique, pas de doute, la révolte de ces manifestant.e.s risquait fort de tourner à une véritable «vélorution».

Face à ces «cyclo-révolutionnaires», les autorités ont donc dépêché la maréchaussée qui a rapidement rétabli l'ordre. Une trentaine de minutes après le départ, une première contravention est dressée pour «entrave à la circulation». Malgré cette première sommation, le mouvement se poursuit. Vingt minutes plus tard, une ligne est dressée par les pandores sur le pont de la Coulouvrenière qui mène à la gare. Parvenus à un carrefour, plusieurs individus sont saisis et isolés de la foule qui scande «police partout, justice nulle part!».

### Manifestant malmené

C'est le cas de Théo\*, universitaire qui témoigne: «Arrivant parmi les premiers, mon attention a été attirée par un jeune qui m'a paru se faire molester par la police. J'ai pensé qu'il avait dû faire un doigt d'honneur ou autres et qu'il se faisait malmené en conséquence. J'ai alors senti qu'une policière m'agrippait». Selon l'agente qui l'a interpellé, il écopera lui aussi d'une contravention pour entrave à la circulation. «J'aurais empêché la circulation d'une ambulance», explique-t-il. Le jeune homme affirme l'avoir vue. Mais elle «semblait à l'arrêt et n'a émis aucun signe d'urgence».

A sa décharge, des participants nous expliquent qu'il est pour règle implicite évidente de laisser passer les véhicules d'urgence et les transports en commun. Un policier explique alors à un autre manifestant: «Je crois que l'on va vous déclarer en contravention pour le refus d'ordre». Quelques minutes après et une dizaine d'amendes délivrées, les manifestant.e.s se sont peu à peu dispersés.e.s et l'ordre (motorisé) a repris ses droits.

### Des bâtons dans les roues

Si ces dernières années, les forces de l'ordre étaient déjà présentes et qu'il leur est arrivé parfois de distribuer quelques amendes, les ultimes éditions de «la Critical» semblent montrer un durcissement dans la stratégie des autorités. Alors que celle de mai a été empêchée en raison de la pandémie, lors



de celles de juin et juillet, l'on dénombre respectivement une dizaine et une vingtaine de contraventions.

Interrogé par la RTS, le porte-parole de la police genevoise, Sylvain Guillaume-Gentil, explique que l'intervention de la police peut s'expliquer notamment par le «danger» que génèrent 50 cycles au milieu d'un carrefour, pour les autres usagers. «Si d'eux-mêmes ils s'en vont, il n'y a pas spécialement de durcissement», explique-t-il.

### Limitations en question

Contrairement à la version des autorités, une tendance se dessine. Ceci pour l'ensemble des mouvements sociaux du canton, y compris ceux dûment autorisés. C'est ce qui inquiète la Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM). Son dernier rapport s'intitule: «Manifester c'était mieux avant». Regroupant près d'une trentaine d'associations, syndicats et partis (dont le PdT), elle tenait ce mardi une conférence de presse concernant le droit constitutionnel de se réunir, de s'exprimer et de battre le pavé.

La coordination a pour sentiment que depuis la révision en 2012 de la loi sur les manifestations sur le domaine public, «visant à instaurer une responsabilité pénale et civile de l'organisateur.trice», s'est mise en place une restriction notable de l'exercice de la liberté de réunion pacifique. Pour lutter par la rue aujourd'hui, il faut soumettre une demande d'autorisation 30 jours à l'avance. Ainsi, la police aurait demandé au comité unitaire «8 mars» (Journée internationale de lutte pour les droits des femmes) de repousser son rassemblement à une date ultérieure à la journée internationale des droits des femmes. La raison? La demande avait été adressée «seulement trois semaines à l'avance».

La CGDM, tout comme le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits à la liberté de réunion et à la liberté d'association, recommande la sup-

pression de ce régime d'autorisations préalables au profit d'un régime de simple annonce. Autre embûche, cette demande a un coût. Avec des émoluments allant de 20 à 500 francs. Selon la CGDM, le maximum serait utilisé à titre de sanction lors de dépôts «tardifs», et cela sans véritable base légale.

### Une affaire de spécialistes

A ces «tracasseries administratives», s'ajoute une négociation ardue avec les autorités. «Non seulement, il faut 30 jours pour dénoncer un licenciement abusif», s'exclame Joël Varone de la Communauté genevoise d'action syndicale, membre de la CGDM, «mais en plus le trottoir étant «trop petit», on nous dit d'aller devant une autre entreprise!». Malgré des autorisations en poche et des frais acquittés, les organisateurs et participants écopent d'amendes. Ainsi pour ne pas avoir respecté tel point de l'autorisation, ou avoir débordé sur la chaussée. Progressivement, par un régime d'autorisation, des frais et une responsabilité dans la gestion de la manifestation, les mouvements sociaux doivent mobiliser une logistique croissante. Or, «manifester ne devrait pas être une affaire de spécialistes», conclut la CGDM.

De «la Critical» sans organisateurs.rices aux actions syndicales, en passant par les mouvements comme ceux du 8 mars ou plus récemment Black Lives Matter, les actions sur l'espace public semblent inquiéter en haut lieu. En témoignent l'utilisation du cadre légal et les actions policières répressives, mais aussi les procès des jeunes activistes du climat. Dans un contexte international de montée en puissance de mouvements sociaux et écologistes, les manifestant.e.s courent désormais un grand risque face à des autorités qui se «radicalisent». A refuser de rentrer dans les rangs, ils.elles pourraient bien finir par changer les choses. ■

Jorge Simao

\*Prénom fictif

### Congé paternité: accouchement imminent

Ce congé paternité d'à peine 10 jours, sur lequel nous voterons à la fin du mois peut sembler une évidence. Et pourtant il y a encore une résistance assez forte, preuve en est l'opposition affichée des jeunes PLR et finalement de la majorité de ce parti dans un vote virtuel le week-end passé.

J'aurais évidemment préféré la version de l'initiative proposant quatre semaines de congé, volontiers imaginée en deux temps. Soit juste après la naissance et à l'époque de la reprise du travail salarié de la mère. Deux moments charnières dans l'accueil d'un enfant. Pourquoi?

Autour de la naissance, la présence paternelle est importante. Ceci pour lui donner le temps de réaliser le chamboulement de vie familiale en cours. Mais aussi d'en dessiner en couple les nouveaux contours, tisser des liens précoces si nécessaires dans la durée avec le nouveau-né. Sans oublier de découvrir à deux les besoins de ce nouvel être si dépendant, de se familiariser avec le travail de nursing. Ainsi les parents, solidaires plutôt que solitaires, s'efforcent de tout apprendre au fil de ce moment de découverte.

Tout est alors si nouveau. Du coup, il peut y avoir des anxiétés. Celle de faire faux. Ou de se sentir dépassé, peinant à calmer les pleurs du nourrisson. Et les questions de se bousculer jusqu'au vertige: est-elle malade? A-t-elle faim, froid, chaud? Partager ces instants contribue à mieux accompagner tant le développement que la croissance de l'enfant. Et percevoir les compétences souvent complémentaires de chacun.une.

C'est d'autant plus vrai aujourd'hui. Une jeune parturiente quitte désormais l'hôpital souvent après 48 heures déjà. Sans tenir compte de l'environnement social et pour réduire les coûts hospitaliers. C'est dire, de ce point de vue, l'importance de la présence du père. Ainsi afin d'assurer «l'intendance», permettre à la jeune mère de reprendre le dessus, physiquement et psychologiquement.

Après quelques semaines, un certain rythme s'installe. Mais la reprise du travail rémunéré par la mère est une nouvelle période de stress. Si le père peut prendre congé, la transition s'avère plus simple. Elle renforce les liens entre l'enfant et son père. Ce dernier doit «gérer seul». Ce qui souvent rassure la mère, partant plus confiante au travail.

En attendant un congé d'une durée plus conséquente, et même si la variante retenue n'est pas idéale, le scrutin du 27 septembre s'avère déjà crucial. Un oui serait un signe fort vers l'égalité et pour affirmer la responsabilité des pères dans la garde des enfants.

Bernard Borel

# Pour assurer des services publics de qualité

**GENÈVE • Face à la crise économique qui s'amplifie et les pertes fiscales prévues pour l'Etat, la gauche, les Verts et les syndicats défendent leur initiative «zéro pertes», soumise au vote le 27 septembre.**

C'est dans un parc en face des Hôpitaux universitaires que les promoteurs de l'initiative «Zéro pertes» ont lancé la semaine dernière leur campagne pour le 27 septembre. Déposé en octobre 2018 pour mettre un frein aux baisses de rentrées fiscales prévues par la double réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) tant au niveau national que cantonal acceptée finalement en mai 2019, le texte entend poser des garde-fous face aux coupes claires prévues par les deux réformes. Il veut ainsi maintenir le niveau des recettes fiscales, préserver le financement des services publics et les prestations à la population, renforcer la progressivité de l'impôt, mais aussi inscrire dans la constitution la nécessité que l'État agisse en faveur de la réduction de la concurrence fiscale intercantonale. «L'initiative reste pertinente, alors que nous nous vivons les prémices de la pire crise économique des 30 dernières années. La période de confinement a aussi montré des trous béants dans le filet de la couverture sociale. Il est donc nécessaire de donner les moyens aux collectivités publiques pour financer un plan de relance de l'économie pour préserver l'emploi et les salaires, mais aussi les prestations dans le cadre des dépenses contraintes de l'État. Un tel plan de relance nécessite des moyens et des ressources, ce que refusent la droite et le patronat», a expliqué Davide De Filippo, nouveau président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS).

## Une redistribution très faible

A titre d'exemple, plusieurs syndicalistes ont dénoncé la pression que connaît aujourd'hui le service public. «La dotation en personnel est basée sur des modèles informatiques qui ne correspondent pas à la réalité du terrain... Nous n'arrivons pas à répondre aux besoins des patient-e-s dans les conditions actuelles», a souligné Sonia Pignat, infirmière aux HUG et militante au SSP. «Les conséquences sont dramatiques pour beaucoup de gens, les services publics ne peuvent tout simplement pas répondre aux besoins alors que ceux-ci croissent sous l'effet de la paupérisation de larges couches



Les initiants veulent assurer des ressources financières pour l'État afin de préserver les services publics et lutter contre le dumping fiscal intercantonal.

de salarié.e.s depuis 20 ans», ajoute Jean-Luc Ferrière (SIT). «40% de la population n'a aucune fortune, alors que 5 à 10% de personnes détiennent le 80% de la fortune globale. La redistribution est faible à Genève, sachant que certains secteurs voient une stagnation ou une baisse de leurs salaires comme dans l'hôtellerie-restauration», a ajouté le syndicaliste. Les femmes étant surreprésentées dans les catégories précaires de la population, elles sont également plus fortement touchées par les baisses des prestations. Françoise Nyffeler, membre du secrétariat du Collectif Grève féministe, est revenue sur les conséquences des politiques d'austérité sur les femmes, «qui se retrouvent souvent contraintes de compenser le recul et la dégradation des services publics». Ces pertes fiscales remontent à loin. «Les réformes fiscales de ces 25 dernières années ont massivement bénéficié

aux plus riches et aux grandes entreprises. Cumulées, elles ont créé un manque à gagner de plus d'un milliard par an pour l'État», ont assuré les initiants.

## Pression sur les communes

Député vert, Jean Rossiard a insisté sur l'importance des rentrées fiscales pour mener une véritable politique environnementale. «Comment faire face à l'urgence climatique et sociale, sans fonds publics? Ce n'est pas possible!»

«Notre initiative veut aussi lutter contre le dumping fiscal et en combattant la concurrence fiscale intercantonale», a précisé Christian Dandrès, conseiller national PS. «Cette concurrence profite essentiellement aux multinationales et aux grandes fortunes, pour qui on multiplie les cadeaux fiscaux, tandis que la majorité de la population paie l'addition, victime de l'assèche-

ment des finances publiques et des coupes dans l'éducation, les soins et la sécurité», a-t-il ajouté.

Enfin, Carole-Anne Kast, conseillère administrative PS à Onex, s'est exprimée au sujet des effets délétères des cadeaux fiscaux sur les communes, en particulier les communes urbaines et populaires: «Les cadeaux fiscaux ont un double effet négatif en réduisant les rentrées fiscales des communes et en réduisant la cagnotte de la péréquation intercommunale. Pourtant, les communes jouent un rôle essentiel en matière de services publics de proximité, notamment dans le domaine de la petite enfance». Pour leur part, la droite et le patronat appellent à refuser l'initiative, estimant que «zéro pertes, c'est avant tout zéro recettes, zéro prestations, zéro emplois».

Joël Depommier

## A Genève, le Collectif pour la grève féministe se positionne

Mardi, le Collectif genevois pour la Grève féministe (CGGF) a tenu une conférence de presse pour présenter ses prises de position en vue des votations du 27 septembre. Selon lui, l'acceptation ou le refus de ces objets auraient un impact direct sur les conditions de vie et de travail de nombreuses femmes, ainsi que sur leurs droits.

C'est le cas en ce qui concerne l'initiative cantonale «23 frs, c'est un minimum», qui propose l'instauration d'un salaire minimum légal (voir GH 27.20), et en faveur duquel le collectif appelle à voter, en rappelant que les femmes sont surreprésentées parmi les personnes avec les plus bas revenus. «De nombreuses femmes n'arrivent même pas à subvenir à leurs besoins de base. Cette inégalité flagrante est la conséquence de la discrimination salariale et de la dévalorisation du travail des femmes dans notre société patriarcale», explique leur communiqué. Il souligne que «la [crise sanitaire] a rappelé que les métiers dits "féminins" sont absolument essentiels au fonctionnement de la société». Et de conclure: «Après les applaudissements, place aux salaires décents!». Toujours sur le plan cantonal, le collectif appelle également à voter oui à «une aide à domicile

garantie pour toutes et tous». «Ce sont encore trop souvent les femmes de la famille qui sont appelées à pallier l'insuffisance des prestations pour nos aîné-e-s et les personnes dépendantes», s'indigne-t-il.

Au niveau fédéral, le CGGF soutient également l'instauration d'un congé paternité de 10 jours, bien que «la lutte féministe aspire à plus que les deux petites semaines... proposées», il estime ne pas pouvoir laisser «les forces patriarcales les plus réactionnaires gagner en mettant en échec ce compromis minimaliste!». A contrario, il s'oppose à l'initiative de l'UDC sur la libre circulation ainsi qu'à l'achat de nouveaux avions de combat.

A l'instar de nombreux mouvements à Genève (voir p. 1), le collectif aurait été contacté par la police pour avoir tenu un rassemblement sans autorisation. Elle l'aurait alors informé qu'existerait une plainte en vue d'une contravention. Le CGGF se déclare choqué par cette démarche. «Tenir une conférence de presse dans cette période de votations fait partie de nos droits démocratiques de base. Museler et criminaliser notre mouvement féministe est une attaque contre nos droits», s'indigne-t-il. ■

Jorge Simao

## Coup de semonce contre les avions

**27 SEPTEMBRE • Le comité genevois contre l'achat de nouveaux jets de combat a lancé sa campagne contre une dépense de luxe de 24 milliards.**

«En 2014, la population suisse refusait l'achat de 22 Gripen-E suédois pour un montant de 3,1 milliards de francs. Aujourd'hui, un nouveau projet est sur la table, cette fois pour un montant de 6 milliards. Cependant, comme le souligne le co-secrétaire politique du GSa Thomas Bruchez, «au moment de la votation, nous ne connaissons ni le type ni le nombre d'avions achetés. Le projet est beaucoup plus flou. Cette manière de procéder est profondément anti-démocratique», estime-t-il. «De plus, ces 6 milliards ne correspondent qu'au prix d'achat. Sur toute leur durée de vie ces avions coûteront 24 milliards aux contribuables. Cela revient tout simplement à jeter de l'argent par les fenêtres, surtout dans le contexte actuel!», ajoute-t-il.

Ce constat est partagé par le président de la CGAS, Davide De Filippo, selon qui cet argent serait bien mieux investi ailleurs. «Aujourd'hui, dans le sillage du Covid-19, les licenciements collectifs se multiplient. Les milliards dépensés pour ces avions de combat de luxe permettraient d'éviter que de nombreuses personnes ne se retrou-

vent sur le carreau. Il permettrait aussi de se doter d'un vrai congé parental, d'une AVS sans augmentation de l'âge de la retraite des femmes ou d'une amélioration de l'assurance-chômage».

Le comité unitaire a également fortement insisté sur le caractère disproportionné de cet achat par rapport aux besoins de la Suisse. Carlo Sommaruga, conseiller aux États PS, défend le projet B de son parti: «Des avions de combat légers tels que le Leonardo M-346 italien, avec un système de défense au sol suffiraient amplement pour répondre aux besoins de la police du ciel et cela à la moitié du coût. Le projet d'acquisition proposé n'est rien d'autre qu'un luxe inutile, basé sur une vision dépassée», a-t-il expliqué.

Guillaume Brulhart, membre du comité des JVL, critique quant à lui le nombre d'avions que le DDPS ambitionne d'acheter. «L'achat de 30 à 40 avions de combat ne se justifierait qu'en cas de guerre conventionnelle. Or, selon le Conseil fédéral lui-même estime que ce scénario est peu probable. Il faut donc revoir la copie et proposer un projet moins volumi-

neux», explique-t-il. «L'Autriche a acheté 18 avions pour 3 milliards, alors que la Suisse en veut le double, il y a un problème», a-t-il ajouté. Quant à Florian Baier, président du PEV-Genève, il estime qu'«acheter de nouveaux avions de combats en ce moment est prématuré et irresponsable». Pour lui, «on peut tout à fait être pour l'armée et considérer que cette dépense est excessive et ne correspond pas à un besoin de défense actuel et pressant.»

Le comité a finalement abordé la question des menaces sécuritaires planant sur la Suisse. Comme l'a expliqué Delphine Klopfenstein Brogini, conseillère nationale verte, parti qui avait refusé l'entrée en matière sur l'achat de nouveaux avions, «ces milliards seraient bien mieux investis pour faire face à des scénarios de menace réalistes tels que les pandémies, les cyber-risques ou encore la crise climatique.» «Sur ce point, ces avions n'auront pas d'utilité et renforceront même la pression sur le climat du fait de leur impact environnemental catastrophique», a-t-elle expliqué. ■

JDr

# Carton plein aux élections pour le POP

**NEUCHÂTEL • Le POP Chaux-de-Fonds présente 41 candidat.e.s pour 41 sièges au Conseil Général, le législatif. Et 5 candidat.e.s pour les 5 sièges du Conseil Communal, l'exécutif. Résultats, le 25 octobre.**

Cette liste pleine, première du parti depuis des décennies, n'est pas anodine. D'une part, elle illustre que toujours plus de personnes, et notamment des jeunes, se rapprochent du POP et de ses idées. Un renouveau générationnel s'opère, intégrant au parti de nouvelles énergies et de nouvelles idées. Le POP «mue» et répond aux évolutions sociétales. Ainsi, sans délaisser le rouge révolutionnaire, le POP associe à son ADN le vert de l'écologie et le violet du féminisme.

Pour la première fois depuis des décennies également, le POP présente un programme complet d'une nonantaine de pages pour la Ville, élaboré par les membres de la section, discuté puis validé en Assemblée Générale. Le POP affiche clairement son ambition de faire de la Chaux-de-Fonds un exemple de ville sociale, écologique et égalitaire. Avec une liste pleine, le parti montre que ses idées parlent et qu'il a les moyens de les réaliser.

## Intensification des mouvements sociaux

D'autre part, cette dynamique est symptomatique de notre époque. De la France au Liban, en passant par le Chili ou les États-Unis, les mouvements sociaux prennent de plus en plus d'ampleur. A force d'accroître la paupérisation, les populations commencent à réaliser que le système dans lequel elles vivent ne sert que les intérêts des plus riches. Les inégalités continuent de s'exacerber, la planète d'être détruite et les

femmes d'être marginalisées. Les résultats concrets de nos politiques actuels sont dérisoires. En 2020, il faut être dans le déni pour ne pas se rendre compte que le système est en train de plonger, entraînant chacun.e d'entre nous à sa suite.

Les mouvements sociaux sont une réaction à cette situation. #MeToo a asséné un premier coup de hache mondial au harcèlement sexuel banalisé, et ainsi au patriarcat. Les marches pour le climat ont poussé jusqu'au PLR à faire semblant de s'intéresser à l'écologie (pardonnons à l'UDC, leur programme s'est bloqué sur 1930). La crise du coronavirus a mis en évidence l'importance d'un système de santé public performant et a créé un élan de solidarité sans précédent pour les professions dévalorisées de notre société. Franchement, qui aurait pu penser en 2019 qu'on se retrouverait à applaudir tous les soirs sur nos balcons?

## Changer de système

Le monde va de plus en plus mal, certes. Mais c'est aussi parce que toujours davantage de personnes le constatent que des mouvements sociaux émergent partout. Et ce n'est probablement pas un hasard si c'est en cette période que le POP peut proposer une liste pleine. Il est temps d'être ambitieux et de changer ce système avant qu'il ne nous tue. On se propose de le faire, à notre échelle, avec nos moyens. C'est un début. ■

Nicolas Turtschi



L'affiche de campagne des populistes pour les élections communales du 25 octobre.

DR

## CS-POP veut passer de 2 à 4 députés

**JURA • En prévision des cantonales du 18 octobre, le parti présente plusieurs listes et un candidat à l'exécutif jurassien, Fransisco Pires.**

Jusqu'à cette année, le POP ou CS-POP n'avait jamais présenté de candidatures extérieures au district de Delémont lors des élections cantonales. Mais cette fois, sous l'étiquette «CS-POP et Gauche en mouvement», le parti présente aussi une liste dans le district des Franches-Montagnes, ainsi qu'un candidat franc-montagnard pour le Gouvernement. L'objectif est d'obtenir un siège dans ce district et de reconquérir le troisième siège delémontain, perdu en 2015.

Dans le district de Delémont, c'est une liste complète de 30 candidat.e.s, 16 femmes et 14 hommes. Pour récupérer le troisième siège, il faut un peu plus de 9% des suffrages, soit progresser de 2%, ce qui n'est pas impossible. La liste compte

notamment des nouvelles personnalités, très connues dans les milieux culturels, associatifs ou syndicaux.

## Francisco Pires au Gouvernement

C'est le popiste Francisco Pires, de Saignelégier (Les Pommerats), secrétaire syndical à Unia-Neuchâtel, qui portera les couleurs de CS-POP dans la campagne pour l'élection au Gouvernement. Il y fera entendre la voix de «la gauche solidaire et combative aux valeurs humanistes et anticapitalistes».

Pour le Parlement, CS-POP présente aux Franches-Montagnes (10 sièges) une liste de cinq personnes cumulées, deux femmes et trois hommes, dont Francisco Pires. Pour être mathématiquement sûr de décrocher un siège, il faut 9% des suffrages, mais 8%

auraient été suffisants lors des deux dernières élections. La seule référence que nous avons est le score de CS-POP au Conseil national en 2015. C'était 4,7%, mais la liste ne comprenait pas de Franc-Montagnard et quand il n'y a que deux lignes, les votes pour les personnes comptent énormément. Il y a donc une possibilité d'augmenter nettement ce pourcentage, car la liste est composée de personnes bien connues dans la région, par exemple pour leurs activités dans la défense des locataires, leurs responsabilités syndicales ou encore leur appartenance à un exécutif communal. Vous trouverez une présentation plus précise dans une prochaine édition (de même pour le district de Delémont). ■

Jean-Pierre Kohler

## Une future «taxe corona» dans le canton de Vaud?

Pour faire face à la crise économique qui s'annonce, la gauche de la gauche a déposé cette semaine une motion au Grand Conseil vaudois. Déposé par Céline Misiego députée POP du Groupe EP (Ensemble à Gauche et POP), le texte demande une hausse d'impôt unique pour l'année fiscale 2021 sur les grandes fortunes de plus de 600'000 francs. La motionnaire demande donc une modification de l'art. 59 de la Loi sur les impôts directs cantonaux (LI) tout en précisant le caractère provisoire de la hausse d'imposition pour l'année fiscale 2021. Le surplus dans les finances cantonales ainsi engendré devrait être utilisé pour le redistribuer aux travailleurs.euses, aux familles, indépendant.e.s et petites entreprises qui sont en détresse financière en raison de la crise du Covid-19. Cet argent devrait être considéré comme une contribution spécifique de soutien et non comme un prêt et ne devra donc pas être remboursé. Suite au débat, la motion a finalement été renvoyée à une commission parlementaire qui sera chargée de l'étudier. «Cette motion s'inscrit dans la continuité de ce qu'a réalisé le PST-POP avec sa pétition «Taxe Corona sur les grandes fortunes» lancée en avril dernier, ainsi qu'une motion de Denis de la Reussille, conseiller National POP, demandant la même chose», relève le parti. ■

Réd.

## Frais de garde sous surveillance

**SUISSE • Déduction pour frais de garde: à nouveau des mesures qui ne feront pas le bonheur de tout le monde.**

Le Conseil fédéral et le Parlement veulent faire passer de 10'100 à 25'000 francs par enfant le montant maximum déductible au titre des frais de garde des enfants par des tiers et cela uniquement pour l'impôt fédéral direct (IFD). Également prévue, l'augmentation de la déduction générale de 6500 à 10'000 frs pour les parents qui gardent eux-mêmes leur(s) enfant(s).

Le but de ces mesures est de diminuer la charge fiscale des couples qui seraient par là même encouragés à travailler plutôt que de garder ou faire garder leurs enfants. Cette mesure, si elle est acceptée, coûterait plus de 350 millions, les cantons étant impactés à hauteur de 80 millions.

## Approximations et inégalités

Comme souvent, le Conseil fédéral et le Parlement appuient leur raisonnement sur des sup-

putations en argumentant avec des «estimations approximatives» ou selon «une ancienne estimation» et en utilisant le conditionnel. Si on analyse froidement les conséquences d'une acceptation par le peuple de cette modification de la loi fédérale, on remarque immédiatement que ces mesures ne profiteront qu'aux contribuables les plus riches. En effet, comme indiqué sur le site officiel de la Confédération, plus de 40% des familles ne paient aucun impôt fédéral direct, «cette mesure ne leur sera donc d'aucun bénéfice».

Quels sont maintenant les bénéficiaires pour les classes aisées? En prenant l'exemple d'une famille qui pourrait ainsi déduire le maximum de 25'000 frs, soit 50'000 frs pour 2 enfants, avec un revenu imposable de 200'000 frs. L'économie fiscale annuelle serait de 3828 frs (en arrondissant, le revenu imposable passe de 180'000 à

150'000 frs). Alors effectivement, grâce à cette mesure, le solde du revenu dont les parents disposent après paiement des frais de garde est plus élevé. Mais on peut douter fortement qu'une réduction fiscale de moins de 4000 frs incite quiconque à exercer une activité lucrative et à ne pas y renoncer pour des raisons fiscales.

## Réduire les impôts pour créer des emplois?

Quant à l'argument que cette nouvelle déduction pourrait permettre, «selon une estimation sommaire, de pourvoir 2500 postes à plein temps, de faire face à une pénurie de personnel qualifié et de renforcer l'économie suisse», on nage en pleine démagogie. En effet, ce ne sont pas les couples aisés, qui ont les moyens de payer des frais de garde et l'IFD, mais la classe moyenne qui hésite à reprendre une activité car elle verrait ses impôts sur le revenu augmenter

(preuve que la fiscalité des couples est à revoir).

On peut également relever que l'argumentaire officiel pense qu'indirectement, «toutes les couches de la population en bénéficieraient». Sauf que des ristournes fiscales octroyées aux riches sont généralement épargnées et rarement investies dans l'économie réelle (sauf si Madame décide de s'offrir une femme de ménage au noir avec les 4000 frs d'IFD que le couple a économisé...). Cela fait longtemps que la théorie fumeuse du ruissellement – plus les riches sont riches et plus les pauvres en profitent – est dépassée.

Bref, plutôt que d'augmenter les allocations, mesure qui aurait l'avantage de bénéficier à tout le monde, une certaine partie de la droite préfère un système ploutocratique à la sauce Macron ou Trump. ■

Patrick Savioli

# Tout travail mérite un salaire décent

**SUISSE • Le Parti suisse du Travail a défini ses positions pour les votations fédérales du 27 septembre.**

Principal objet des votations, initiative UDC «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation) ne trouve pas grâce aux yeux du PST. Celui-ci considère que l'initiative vise une politique d'immigration xénophobe et n'offre aucune solution aux problèmes des travailleurs et travailleuses en Suisse. «Dans le sillage de la politique migratoire xénophobe que nous connaissons depuis l'époque de Schwarzenbach et que nous avons toujours combattue, les travailleurs et travailleuses migrants en situation de travail précaire seraient encore plus traités comme des marchandises pouvant être importées ou exportées selon les besoins», relève tout d'abord le parti. La dénonciation de la libre circulation aurait aussi un effet direct sur la protection des travailleurs.euse.s. «L'initiative de l'UDC n'apporte aucune amélioration pour les travailleurs en Suisse: va-t-elle conduire à une garantie d'emplois? Ou bien cela conduit-il à une meilleure protection contre le licenciement? Ou à l'extension des conventions collectives de travail dans l'intérêt des travailleurs? Non! De plus, les mesures d'accompagnement visant à protéger les conditions de travail et de salaire seront abandonnées si l'initiative est acceptée. Une fois de plus, l'UDC utilise sa propagande provocatrice pour prétendre vouloir améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs et travailleuses. Concrètement, elle ne fait rien pour y parvenir, mais agit dans l'intérêt exclusif des



Rejetant l'initiative UDC, le PST veut une renégociation des bilatérales avec l'UE en faveur des travailleurs et travailleuses.

MB

capitalistes», souligne ainsi le parti.

Ce rejet de l'initiative, combattue par le reste de la gauche, les Verts, mais aussi les partis bourgeois, le patronat et le Conseil fédéral, ne signifie cependant pas pour autant qu'il donne son aval à la politique européenne du gouvernement. Le parti rappelle qu'il est opposé aux accords bilatéraux actuels «Les partisans des accords bilatéraux ne mentionnent jamais que le contenu de ces accords renforce la politique néolibérale, qui est promue par l'UE et

soutenue par la Suisse. Les meilleurs exemples en sont les privatisations dans les secteurs des soins de santé, de l'éducation et des services publics. Ainsi, les accords servent presque exclusivement les intérêts des employeurs, alors que les travailleurs en Suisse et dans l'UE doivent supporter les conséquences négatives de cette politique néolibérale», explique le PST. De même, il refuse le futur accord-cadre entre la Suisse et l'UE et une adhésion de la Suisse à l'Union européenne. «Il est néces-

saire de renégocier les accords bilatéraux avec l'UE afin qu'ils servent les intérêts des travailleurs et de la population en général», martèle-t-il

Pour finir, il s'oppose aussi à l'achat de nouveaux avions de combat pour six milliards, de même qu'à la nouvelle Loi sur la chasse ou au projet de déduction fiscale des frais de gardes pour les familles les plus nanties. A contrario, il soutient les deux semaines de congé paternité. ■

JDr

## David Payot dans les starting-blocks

En prévision des élections communales vaudoises du printemps 2021, le POP Lausanne a décidé de présenter à nouveau son élu, David Payot, à l'exécutif de la capitale vaudoise. Pour Céline Misiege, conseillère communale à Lausanne et députée au Grand Conseil, cette décision est logique et s'inscrit dans la continuité: «Cela fait longtemps que des populistes sont présents à la Municipalité et une Municipalité avec un rouge sera toujours meilleure qu'une Municipalité sans rouge». Quant à savoir avec qui David Payot se représentera, l'AG a décidé de reconduire l'alliance Rose-Rouge-Verte qui existe depuis 10 ans. Pour Anaïs Timofte, présidente du POP Vaud, «l'alliance fonctionne et permet de tirer la Municipalité à gauche. David Payot a permis de donner l'impulsion pour de nombreux projets qui mettent au centre les intérêts de la population lausannoise». Pour David Payot, «L'ADN du POP, c'est de défendre une politique populaire, dans les exécutifs, dans les législatifs et dans la rue. Un siège à la Municipalité de Lausanne, c'est une occasion de donner une voix aux Lausannois.es, et de pousser plus loin les outils que nous avons développés dans les derniers cinq ans, comme les permanences et les budgets participatifs». Rappelons que la Municipalité de Lausanne compte dans ses rangs 3 élus PS, 2 Verts, 1 popiste et un élu du PLR. Forts de leur succès aux élections fédérales, les écologistes ont d'ores et déjà annoncé qu'ils lanceraient trois candidat.e.s à l'exécutif lausannois. ■

Réd.

# Noir c'est noir, plus d'espoir pour l'aide compensatoire?

**GENÈVE • L'UDC et le MCG ont lancé un référendum contre l'aide d'urgence exceptionnelle de 15 millions aux travailleuses et travailleurs précarisé.e.s, proposée à Genève par le Conseil d'Etat et acceptée par la majorité du Grand Conseil.**

N'assumant pas le choix de leur cible (l'aide d'urgence, précisément) les deux partis font mine de s'attaquer au travail «au noir», au travail «illégal». Et tentent de faire croire que l'aide proposée serait destinée aux travailleuses et travailleurs «au noir» et clandestins -alors qu'ils et elles n'en sont seulement pas a priori exclus et qu'en réalité au moins 70% des ayants droit potentiels de cette aide travaillent et séjournent à Genève dans la plus absolue légalité - mais sans moyens de subsistance depuis le début de la crise sanitaire. Le 6 juin, aux Vernets, une étude menée par les HUG confirme: les sans-papiers ne représentent que 22% des ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire, aux côtés de 66% de

bénéficiaires de permis B, C, F ou N, et de 10% de Suisses.

Ce n'est jamais un travail qui est «illégal» (ni, donc, celle ou celui qui l'accomplit), mais parfois un emploi - et donc un employeur. Les employeurs d'une femme de ménage ou d'une nounou concluent avec elle un contrat de travail, même s'il n'est pas écrit, même s'ils ignorent l'avoir conclu, et même si leur employée est clandestine, sans statut et sans papiers. Ils lui doivent donc un salaire, même si elle n'est pas en mesure de travailler ou qu'ils renoncent temporairement à ses services. Et s'ils ne lui paient pas ce salaire, ce sont eux, et non pas elle, qui sont dans l'illégalité...

En réalité, c'est le même mécanisme qui produit le travail au noir,

l'immigration illégale: interdire de travailler à quelqu'un ayant besoin de travailler, c'est le contraindre à le faire illégalement. Ceci comme interdire à quelqu'un de franchir une frontière qu'il a besoin de franchir, c'est le contraindre à la franchir illégalement: le protectionnisme de l'emploi produit le travail au noir comme la fermeture des frontières produit l'immigration illégale. Et de toutes les mesures prises contre le travail au noir, l'une des plus efficaces a sans doute été à Genève l'opération Papyrus: en légalisant 3000 personnes sans statut légal, Papyrus les a fait entrer non seulement dans le champ du séjour légal, mais aussi, et par le fait même, dans celui de l'emploi légal... et de l'obligation de cotisation sociale en même temps que du

droit aux prestations sociales liées à un emploi.

Que cette opposition tint finalement de la posture, du réflexe ou du calcul importe peu: udécistes et emécé-gistes nous servent, au prétexte du travail au noir, la même daube que leur pitance habituelle à propos des immigrants et des frontaliers. Ils commencent par tenter de faire passer une aide ponctuelle, conditionnelle, limitée dans le temps (deux mois) et dans l'ampleur (4000 francs par mois) pour un salaire de substitution. Et tentent ensuite de faire croire qu'ils s'attaquent au «travail au noir» et à ceux, employeurs, qui en profitent quand ils ne s'attaquent qu'à ses victimes.

Le discours tenu par les référendaires se garde bien de désigner la

cible réelle du référendum, l'aide d'urgence, précisément, à qui qu'elle soit accordée. Et leur référendum nauséabond a déjà eu l'effet que ses fauteurs en attendaient: il a suspendu l'octroi de l'aide que la loi devrait rendre possible. Pour aider celles et ceux qui en ont besoin, faudra-t-il que nous propositions à la rentrée à nos communes de se substituer à un canton paralysé par les blaireaux, et accorder à nos conseils administratifs un crédit extraordinaire finançant une aide d'urgence, aux conditions fixées par la loi cantonale telle que votée par le Grand Conseil... et bloquée par l'extrême-droite? ■

Pascal Hollenweg

Paru sur le blog *Cause toujours*, adapté par la rédaction



## Uber Eats salariera ses employés à Genève

Plate-forme étasunienne de livraisons de repas, Uber Eats devra salarier ses employés et non plus faire appel à eux en tant qu'indépendants à Genève. Pour les syndicats, il s'agit de la fin d'un long bras de fer. Après une injonction de l'État en 2019, qui considérait la société comme un locataire de services et employeur et non comme une simple intermédiaire, suivie d'une condamnation de la Chambre administrative cantonale en juin, la multinationale devra dorénavant octroyer à ses 500 livreurs un salaire de même que des vacances payées et une protection en

cas de maladie et accident. Ceci en payant des cotisations sociales pour continuer à exercer ses activités au bout du lac. «C'est un changement radical pour la plateforme leader du marché au niveau international, une victoire importante pour les travailleurs et pour le syndicat Unia, qui les défend depuis l'arrivée de Uber Eats en Suisse en 2018», explique le syndicat.

A Genève, les contrats seront cependant établis par le biais d'un tiers, la société Chaskis SA. Les syndicats en appellent à des engagements «conformes au cadre légal suisse».

«Après une première analyse de ses nouveaux contrats de travail, nous dénonçons une non-application des conditions de travail obligatoires prévues par la Convention collective nationale de l'hôtellerie-restauration (CCNT). Cette convention garantit aux livreurs le droit à un salaire minimum, un 13<sup>e</sup> salaire, 5 semaines de vacances», tempête Unia. Rappelons aussi que Uber Eats a fait recours devant le Tribunal administratif fédéral en juin 2020 pour contester la décision cantonale. Celui-ci rendra sa décision en hiver. ■

Réd.

# En mer Egée, le fracas des mots et la menace de guerre

**CONFLIT • Le contentieux turco-grec sur les frontières maritimes donne lieu à une inquiétante escalade verbale et militaire.**

Dans les eaux claires de la mer de Libye, au sud de la Crète, elles se sont ancrées dans le paysage, parmi les bateaux de plaisance, les voiliers et les barques des pêcheurs. Les frégates grecques patrouillent sans trêve, et la quiétude des cieux est fréquemment troublée, ces dernières semaines, par le vacarme des chasseurs F-16 et Rafale: la Grèce multiplie, depuis la base militaire de Souda, les exercices communs avec ses alliés français, égyptien, américain, chypriote. C'est une frontière factice, tracée l'automne dernier par la Turquie et la Libye au large, là, à l'horizon, qui a d'abord semé la discorde. Le 27 novembre 2019, le régime de Recep Tayyip Erdogan concluait avec le gouvernement libyen d'entente nationale dirigé par Fayez el-Sarraj un pacte pour délimiter les juridictions maritimes des deux pays, chevauchant allégrement les eaux sur lesquelles la Grèce et l'Égypte ont des droits.

En fait, Ankara n'a jamais signé la Convention onusienne de Montego Bay, entrée en vigueur en 1994, qui détermine les espaces maritimes sur lesquels les États côtiers peuvent revendiquer une souveraineté: la mer territoriale qui peut s'étendre jusqu'à 12 milles marins des côtes, la zone économique exclusive (ZEE) et le plateau continental, qui correspond à l'extension sous-marine du territoire d'un État jusqu'à 200 milles marins. Au-delà de cette distance, les eaux et les fonds marins relèvent du régime de la haute mer. La Turquie rejette ces dispositions qui la «confinent», estime-t-elle, en raison de la présence en mer Egée de nombreuses îles grecques à proximité de ses côtes. Ces îles ne devraient pas, selon elle, créer de zones de juridiction maritime au-delà des eaux territoriales.

## Escalade verbale, incidents et accrochages

Surtout, la découverte depuis 2009 d'importants gisements de gaz naturel offshore en Méditerranée orientale, dans le Bassin levantin, aiguise les rivalités, et déclenche, côté turc, l'agressivité et l'expansionnisme d'Erdogan, qui n'hésite plus à revendiquer l'héritage kémaliste, à jouer la carte ultranationaliste pour étrangler toute velléité de contestation intérieure.

Tout s'est envenimé le 21 juillet, avec l'arrivée du vaisseau de recherches sismiques turc Oruc Reis, escorté d'une quinzaine de bâtiments militaires, au large de Kastellorizo, la plus orientale des îles grecques. Depuis cette date, les mouvements turcs n'ont pas cessé en mer Egée et en Méditerranée orientale, tandis qu'Athènes déploie, en réponse, sa flotte militaire et multiplie les initiatives diplomatiques pour isoler Ankara et exiger de l'Union européenne des sanctions dissuasives auxquelles Berlin fait jusqu'ici entrave. Incidents et accrochages se succèdent, faisant craindre un funeste engrenage.

Le 12 août, la frégate grecque Limnos entrait en collision avec le bâtiment militaire turc Kemal Reis, officiellement en raison d'une «manœuvre mal calculée» de ce dernier, selon Athènes. Le 29 août, l'état-major de l'armée



Le nationalisme expansionniste du Président turc assoit son autoritarisme et légitime une impitoyable répression intérieure. Räsande Tyskar

grecque faisait état de l'entrée d'avions de chasse turcs dans la région d'information de vol d'Athènes, alors que des appareils grecs escortaient un bombardier américain dans le cadre d'un exercice de l'Otan, une menée qualifiée de «provocation». Et la marine turque a émis plusieurs notices d'information maritime (Navtex) faisant état de manœuvres militaires avec des exercices de tir au nord de Chypre et dans une zone située entre les îles de Rhodes et Kastellorizo.

L'escalade verbale est tout aussi inquiétante. Alors qu'il célébrait en grande pompe, dimanche, la défaite grecque de 1922 en Asie mineure, Erdogan a proféré devant de jeunes officiers des menaces explicites visant la Grèce et la France: «Le peuple grec accepte-t-il ce qui risque de lui arriver à cause de dirigeants cupides et incompetents?»; «Le peuple français sait-il le prix qu'il devra payer?». Le président turc enchaîne les discours toujours plus virulents, jurant de ne faire aucune concession pour défendre les intérêts territoriaux et gaziers de la Turquie en Méditerranée. Au centre des convoitises: les gisements Léviathan, Calypso, Zohr,

Aphrodite ou Tamar découverts ces dernières années au large d'Israël, du Liban, de l'Égypte et de Chypre, qui représentent des réserves estimées à 3'000 milliards de mètres cubes de gaz. Il y a deux ans déjà, au large de Chypre, dont l'armée d'Ankara occupe illégalement la partie nord (38 % du territoire) depuis 1974, des vaisseaux turcs barraient la route à une plateforme de forage affrétée par le géant italien de l'énergie ENI. Les forages d'exploration conduits depuis lors par la Turquie au large de cette île sont la source d'un lourd contentieux avec l'UE.

## L'Europe divisée

Mais les appétits énergétiques d'Erdogan n'expliquent pas seuls la crise en cours. «Les hydrocarbures ne sont pas l'unique enjeu. La Turquie veut sortir de sa position périphérique pour affirmer des ambitions plus grandioses. Erdogan veut se poser en représentant du monde musulman et faire de la Turquie une force navale méditerranéenne. Il projette cette ambition dans le bras de fer avec la Grèce, décrypte l'ancien ministre grec des Affaires étrangères Georgios Katrougalos. La nouveauté, c'est cette escalade de l'agressivité turque. C'est la première fois que la Turquie procède à des recherches sur le plateau continental grec.» Une «ligne rouge» que l'Union européenne devrait aussi faire sienner, selon lui. Mais, si la Grèce peut s'appuyer sur la France, pressée de conclure des contrats de vente de frégates, décidée à reprendre pied en Méditerranée orientale et cible en juin, au large de la Libye, de manœuvres hostiles de la marine turque, on s'agace, à Athènes, des atermoiements allemands. Les Vingt-Sept préparent bien des sanctions qui pourraient concerner «des individus, des navires ou l'utilisation des ports européens», en ciblant les activités turques considérées comme «illégal», indique le porte-parole de la diplomatie européenne, Josep Borrell; elles pourraient être inscrites à l'ordre du

jour du prochain Conseil européen, prévu le 24 septembre.

La chancelière allemande n'en exhorte pas moins sur le même ton Grecs et Turcs au «dialogue», les yeux rivés sur les intérêts économiques allemands: Berlin est avec Moscou et Pékin l'un des principaux partenaires commerciaux d'Ankara. Et si l'Allemagne a fini par suspendre, à la fin de l'an dernier, ses livraisons d'armes à la Turquie à la suite de l'invasion du nord-est de la Syrie, Erdogan était auparavant, de loin, le premier client de l'industrie allemande de l'armement, avec des ventes qui dépassaient en 2019 les 250 millions d'euros, soit un tiers des exportations allemandes dans ce domaine.

Devant la lenteur et l'apathie de ces pourparlers européens, Athènes cherche à contenir l'expansionnisme d'Erdogan par des initiatives politiques impliquant ses voisins. Le 27 août, la Vouli, le Parlement grec, ratifiait ainsi l'accord bilatéral conclu avec l'Égypte pour définir les ZEE des deux pays. Façon de casser l'axe maritime tracé par Ankara et Tripoli. Dans le même mouvement, un accord similaire délimitant les ZEE grecque et italienne en mer ionienne était entériné. La démarche décuple l'ire turque: samedi, le vice-président turc Fuat Oktay a prévenu que toute tentative d'Athènes d'étendre à 12 milles marins ses eaux territoriales en mer Egée serait considérée comme un «casus belli».

## Le ballet des avions de chasse ne distrait ni les Grecs ni les Turcs des effets de la crise sanitaire

En fait, dans les cas où la géographie des côtes entraîne un chevauchement des espaces maritimes de deux États limitrophes, comme c'est le cas ici, les dispositions de la Convention de Montego Bay ne peuvent permettre de trancher les différends: les États concernés doivent conduire des négociations bilatérales. En cas de désaccord, les parties peuvent s'en remettre à la Cour internationale de justice, option que défend Athènes. Le contentieux n'a rien de nouveau: il avait déjà donné lieu, en 1976, avec la campagne de prospection menée par le navire de recherche turc Sismik I, à une dangereuse escalade. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait alors exhorté les parties à des «négociations directes», qui avaient finalement abouti à un moratoire sur toutes explorations et exploitations unilatérales du plateau continental. Mais la rupture des négociations en 1981 avait donné lieu à de nouvelles crises frôlant l'affrontement militaire, en 1987 puis 1996.

Depuis cette date, les tensions n'ont jamais disparu. Elles donnent aujourd'hui lieu à des narrations nationalistes outrancières, aux implications incertaines. Un site grec comparait ces jours-ci l'affrontement en cours à la bataille de Salamine contre les Perses... en voyant dans cette antique confrontation navale la «matrice de la civilisation occidentale». «Nous devons envahir la Grèce comme les nazis ont envahi la Pologne!» lançait, côté turc, la semaine dernière, sur un plateau télévisé, un obscur professeur d'histoire à l'université de Sakarya. Sur les deux rives de la mer Egée, la même crise sévit, elle est tout à la fois sanitaire, sociale, économique et le ballet des avions de chasse et des frégates ne distrait guère Turcs et Grecs de ses violents effets. «L'attitude hypocrite du premier ministre de droite Kyriakos Mitsotakis, qui fait dans la surenchère verbale tout en laissant Erdogan franchir les lignes rouges, ne rencontre pas vraiment de critiques, relève le journaliste politique Yannis Albanis. C'est que la majorité sociale refuse les concessions à la Turquie, mais sans pour autant vouloir la guerre. Ce qui domine, c'est un vertigineux sentiment d'incertitude.» ■

Rosa Moussaoui

Paru dans L'Humanité

## L'avocate Ebru Timtik est décédée

Membre de l'Association des avocats progressistes (ÇHD) et du Bureau d'avocats du peuple, accusée par les autorités turques d'être liée au Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C), Ebru Timtik avait été arrêtée le 20 juin 2019 en même temps que sept autres avocats. Le 15 octobre 2019, elle avait été condamnée à treize ans et six mois de prison. Dès février 2020, en l'absence de toute perspective de révision, Ebru Timtik (de même qu'un autre avocat, Aytaç Ünsal) avait entamé une grève de la faim en vue d'obtenir un traitement équitable. Son état de santé se dégradant, en juillet, sa libération est pourtant refusée. Ceci en dépit d'un rapport médical indiquant que son état de santé est incompatible avec la détention. Ebru Timtik est alors seulement transférée à l'hôpital Sadi Konuk d'Istanbul. A partir du 11 août, à l'initiative de l'organisation Lawyers for Lawyers, des conférences de presse sont organisées un peu partout dans le monde pour tenter de faire pression sur les autorités turques en alertant l'opinion publique internationale. En vain. Le 27 août, Ebru Timtik est décédée, après 238 jours de grève de la faim. Sa mort a soulevé une vague d'indignation, notamment au sein de l'opposition turque.

Réd.

# L'extrême droite contre Black Lives Matter

**ÉTATS-UNIS** • Les milices armées, composées de suprémacistes et de nationalistes blancs, sont toujours plus présentes, explique Mark Potok, chercheur au Centre for Analysis of the Radical Right. A Kenosha, elles ont tué. Entretien.

Etes-vous surpris par ce qui s'est passé à Kenosha?

**MARK POTOK** Non! Depuis plusieurs années, en remontant au moins aux troubles civils à Ferguson, dans le Missouri, en 2014, des groupes extrémistes armés, d'extrême droite, se livrent à des actes de violence contre les Noirs et menacent les manifestants. Cela s'est produit maintes et maintes fois, et encore très récemment à Portland, un autre point chaud de protestation contre la violence policière.

Comment décriez-vous ces milices et leurs membres?

Parmi les groupes d'extrême droite engagés dans cette «protection» armée des biens contre les manifestants de Black Lives Matter (BLM) figurent les Gardiens du serment (Oath Keepers) et les Fiers Garçons (Proud Boys), qui manifestent en étant lourdement armés. Nous savons qu'un homme blanc nommé Josh Binninger a déclaré aux journalistes qu'il avait utilisé une page Facebook pour organiser un groupe d'environ 200 personnes qui sont allées à Kenosha. Il semble que le tireur (Kyle Rittenhouse, un adolescent de 17 ans, ndlr) ne faisait pas partie de ce groupe. Mais, si vous regardez la page Facebook de Binninger, vous verrez un certain nombre de messages d'extrême droite, y compris celui qu'il a posté il y a quelques jours représentant une femme avec une pancarte disant: «Cessez de financer Hollywood, Arrêtez d'idolâtrer les pédophiles.» Clairement Binninger adhère à la théorie du complot QAnon<sup>1</sup>, que le FBI a décrite comme une source potentielle de terrorisme intérieur. Trump a déclaré que ceux qui croient au QAnon sont des patriotes «qui aiment notre pays».

Quel est leur but?

Ces hommes blancs représentent une réaction nationaliste blanche contre les manifestants de Black Lives Matter et l'influence croissante des Noirs et d'autres personnes de couleur en Amérique. Ce sont des ethno-nationalistes d'extrême droite qui se sentent menacés par des changements sociaux majeurs en Amérique. Il est à noter qu'ils appa-



raissent régulièrement dans les villes pour «protéger» les biens et les citoyens censés être menacés par les Noirs ou leurs alliés. Ils ne se présentent absolument jamais pour défendre les Noirs qui sont menacés par les Blancs. Ce sont des gens que notre président raciste essaie d'atteindre quand il avertit que Joe Biden et sa coalition démocrate veulent détruire les banlieues résidentielles.

Peuvent-ils s'immiscer dans le processus électoral?

Paradoxalement ils peuvent avoir pour effet de désamorcer la critique de droite des manifestations BLM comme violentes. Bien qu'il y ait eu une certaine violence de la part des manifestants de BLM, la véritable tuerie est venue de leurs opposants de droite. Le dernier double meurtre (de militants antifa, ndlr) à Kenosha pourrait enfin ramener ce message aux Américains.

Ces activistes blancs représentent-ils un danger pour les États-Unis?

La droite radicale est aujourd'hui, et depuis une vingtaine d'années, une

grave menace pour la démocratie américaine. Ils ont contribué à amener Donald Trump au pouvoir, qui est une menace existentielle pour la démocratie, l'équité et l'égalité, la décence humaine. Les types de commentaires racistes, nativistes et misogynes qui sont maintenant régulièrement faits par Trump n'auraient pas pu se faire publiquement il y a quelques années sans réaction majeure. Aujourd'hui, grâce à la droite radicale, Trump et nombre d'élus républicains sont consi-

dérés comme acceptables par des dizaines de millions d'Américains.

Y a-t-il un lien entre les milices et la police?

Le mouvement des milices a beaucoup interagi avec certaines organisations chargées de l'application de la loi, même si la majeure partie d'entre elles considèrent les milices comme une véritable menace. Beaucoup de policiers sont membres de Oath Keepers. Un autre grand groupe, la Constitutional Sheriffs and Peace Officers

Association (estimeant que les autorités du gouvernement fédéral et des États sont subordonnées aux autorités locales, ndlr), est principalement composé de shérifs et de leurs adjoints.

Quelle pourrait être la réponse politique pour lutter contre ce phénomène? Joe Biden pourrait-il agir contre eux?

Il sera très difficile de faire reculer la droite radicale qui a maintenant infiltré si profondément le courant politique dominant en Amérique. Cependant, un raz-de-marée démocrate en novembre, y compris une reprise du Sénat, pourrait inaugurer une nouvelle ère. Dans les années 1920, le Ku Klux Klan rassemblait près de 4 millions. Ce qui a abouti à la loi raciste sur l'immigration de 1924. Dans les années 1930, de nombreux groupes fascistes se sont développés. Cependant, au pire moment de la Grande Dépression, le pays a élu Franklin D. Roosevelt président. Il a institué l'État providence moderne et a combattu du bon côté pendant la Seconde Guerre mondiale. Si les démocrates remportent une victoire majeure en novembre, le pays pourrait enfin se détourner d'une histoire de racisme et d'autres maux sociaux. Biden pourrait en fait conduire le pays dans une direction beaucoup plus ensoleillée, plus optimiste et socialement progressiste. ■

Entretien réalisé par Pierre Barbancey

<sup>1</sup> Théorie du complot d'extrême droite selon laquelle Trump livrerait une guerre secrète contre des élites implantées dans le gouvernement, les milieux financiers et les médias.

## Des Boogaloo Boys en chemise hawaïenne

Regroupement antigouvernemental d'extrême droite radicale, le Boogaloo Movement, dont les membres ont adopté la chemise hawaïenne comme signe de reconnaissance, a-t-il partiellement infiltré les manifestations, qui ont suivi la mort de George Floyd par un policier de Minneapolis?

Certains faits semblent l'attester: le 29 mai, deux de ses membres en voiture se sont arrêtés devant le tribunal du comté de Santa Cruz, à Oakland. Ils ont ensuite tiré sur 2 policiers du comté y montant la garde, tuant l'un (Dave Patrick Underwood, 53 ans) et blessant

gravement l'autre, avant de s'enfuir. Le 3 juin, trois de ses membres en possession de cocktails molotov ont été inculpés à Las Vegas (Nevada) pour incitation à la violence après s'être invités dans une manifestation de protestation. Plus récemment, le Southern Poverty Law Center (Hatewatch) a montré qu'un des membres, originaire du Wisconsin, s'était rendu à Kenosha (suite au meurtre par la police de l'afro-américain Jakob Blake, ndlr) avec un contingent de miliciens pour y effectuer des patrouilles armées.

Réd.

## Une nécessaire politique d'indigénisation

**DROITS HUMAINS** • Le Chili doit impérativement faire évoluer sa Constitution marquée d'un profond racisme envers les populations indigènes.

Alors que la situation sanitaire du machi Celestino Cordova\* continue à se détériorer, après plus de 100 jours de grève de la faim menée avec d'autres membres de la communauté Mapuche de Wallmapu au Chili, la nécessité d'une reconnaissance constitutionnelle des peuples indigènes relève de l'évidence.

Une Constitution de l'ère Pinochet

Cette non-reconnaissance fait de ce pays pratiquement le seul État d'Amérique du Sud à ne pas mentionner leur existence dans sa charte fondamentale, alors que 12,8% de la population se considère comme faisant partie d'un peuple originaire. Cette absence ne fait que refléter le caractère totalement raciste de sa Constitution imposée dans une dictature il y a 40 ans, au temps de Pinochet.

La situation est très différente au plan constitutionnel pour les autres États latino-américains. Ainsi est-ce le cas des articles de pays tels

que l'Argentine (art. 75), le Brésil (art. 231), le Pérou (art. 2), la Colombie (art. 7), le Paraguay (art. 62) et le Venezuela (art. 126), où il est fait explicitement mention des différents peuples autochtones. C'est encore plus vrai dans le cas de la Bolivie et de l'Équateur, où le caractère plurinational de leurs États est relevé au niveau constitutionnel.

Disparités constitutionnelles

Ce n'est donc pas un hasard si le reste des pays a ratifié la convention 169 de l'OIT bien avant le Chili. La Bolivie (1991), la Colombie (1991), le Paraguay (1993), le Pérou (1994), l'Équateur (1998), l'Argentine (2000), le Venezuela (2002) et le Brésil (2002) ont successivement approuvé le texte. Cette situation illustre, une fois de plus, le dédain des institutions chiliennes pour les différents peuples indigènes: Mapuche, Aymara, Diaguita, Atacameño, Quechua, Rapa Nui, Kolla, Kawésqar et Yagan.

Mais au-delà de ces avancées juridiques, cette reconnaissance s'est également accompagnée d'un approfondissement de l'exploitation des territoires selon un modèle extractiviste au cours des 20 dernières années en Amérique latine. Celui-ci est traversé par des logiques transnationales qui ignorent les gouvernements du moment. Bien que déguisés en États plurinationaux, ces derniers continuent à considérer les territoires tels des espaces d'exploitation, de production et d'accumulation infinie pour enrichir quelques-uns, finançant des politiques sociales ciblées, dans le meilleur des cas.

Comprendre la vie indigène

Au-delà de la reconnaissance constitutionnelle des peuples indigènes, de la création d'un État plurinational ou de la ratification d'une convention spécifique, la question indigène continue d'être considérée comme un problème annexe. Celle-ci apparaît déconnectée de la dépossession territoriale et

non liée à un processus de décolonisation de l'État (économique, juridique, éducatif, militaire, sanitaire), entraînant une vision folklorique et dépolitisée de la question. A contrario, il s'agit maintenant de comprendre l'indigène non plus comme l'expression d'une demande purement identitaire de certains peuples, mais comme une façon de comprendre et de vivre la vie, attachée aux territoires, du fait que l'extractivisme touche différents types de communautés, tant rurales qu'urbaines. Ce n'est pas pour rien que «Mapuche» signifie «Peuple de la Terre». Reconnaître les différents peuples, c'est aussi reconnaître et donner des droits politiques à Ñuke Mapu (la Terre-mère), car ils en font tous partie. ■

Andrés Kogan Valderrama

Adapté par la rédaction

\*Chamane du peuple Mapuche, condamné à 18 ans de prison en février 2014 pour l'incendie qui a tué le couple d'agriculteurs Werner Luchsinger et Vivian Mackay le 4 janvier 2013, ndlr.

# La jeune photo au fil de regards féminins

**EXPO • Autour de quatre axes programmatiques, l'engagement, le numérique, l'égalité des genres et l'écologie, reGeneration<sup>4</sup> donne images à de juvéniles photographes suisses romandes.**

Du conflit jurassien envisagé dans son environnement humain et géologique entre photos et vidéo (*Soulèvements jurassiques*) aux situations troubles au sein du couple autour de la notation de consentement actuellement en débat (*Zone grise*) en passant par un arpentage graphique et poétique en équilibres et jeux formel sur la perspective chez une ancienne circassienne devenue plasticienne et photographe (*Perception, du vide à la forme*). Etrange dans ses regroupements thématiques parfois aléatoires et son mode de sélection des travaux exposés par parrainage d'anciens lauréats, *reGeneration4* a le mérite de donner expression à des figures photographiques quasi inconnues. Dont on ne sait quel sera le devenir au vu de la crise pandémique, sociale et environnementale notamment.

## Conflits et paysages jurassiques

Cadran des Indépendantistes et pro-Bernois, *Soulèvements jurassiques* de Léonie Marion opte pour des photographies-portraits «dans la lignée du portraitiste allemand August Sander» qu'elle admire pour son projet de typologie par l'image témoignant d'une diversité humaine. A 26 ans, l'artiste développe une photographie documentaire classique. Ici d'un membre cagoulé du Groupe Bélier, mouvement autonomiste de la jeunesse jurassienne. Là, de dos et profil, un militant du Groupe Sanglier ainsi que l'annonce son t-shirt.

Telles des reliques saisies sur fond noir sortant d'un Musée pistant les traces d'un conflit remontant à 1947 sous sa forme contemporaine, l'œil croise crâne de bélier, bombe de peinture et chablon siglé *Jura Libre*. Pour décliner ce théâtre de mémoires et identités toujours à vif. Au centre de l'installation pariétale au Musée de l'Elysée, une vidéo suit un lent parcours en contre-plongée au fil de l'encaissée vallée de Moutiers. De sa voix off, la jeune femme distille les



La vague MeToo a favorisé la prise de conscience de contraintes et pressions multiples au sein du couple pouvant conduire à l'emprise et au viol.

Aline Bovard Rudaz

fragments d'un essai dû au géologue Jean Thurmann paru en 1832. Convoquant les termes de «groupes opposés» et «fissures», le court film donne un contexte tellurique et géophysique tant au politique qu'au social de la question jurassienne. Ce qui l'a marquée? «D'abord le territoire, une cuvette entre deux gorges. Puis les tags dans la rue témoignant d'un affrontement symbolique sur les murs.»

## Consentement en question

Par une succession de six images noir blanc d'un couple silhouetté qui s'est réuni après rupture pour la série *Zone grise*, Aline Bovard Rudaz aborde le consentement au sein d'une relation conjugale. Vu comme un «problème systémique», la zone grise, ce sont toutes les pressions, hésitations et zones de flou qui peuvent entourer une personne et brouiller la «validité» de son consentement. Si la dramaturgie paraît proche du cinéroman et du story-board avec une

réplique de l'un.e des protagonistes sous-titrant chaque image, le contenu est traité de manière volontairement ambiguë selon la photographe de 25 ans. «Ces images détiennent un réel potentiel à déclencher des réflexions et des débats sur le consentement sexuel dans le couple, qui est bien plus complexe que ce que l'on imagine», affirme-t-elle.

Le travail présente des captures d'écran sous-titrées d'une discussion filmée entre une amie de la photographe et son ancien compagnon. L'homme suggère ainsi que la relation sexuelle découlerait d'une forme contractuelle non explicite et comprise dans la réalité même du couple. Elle impliquerait une forme de disponibilité sexuelle chez son ex-compagne. Qui le conteste: «A ce moment-là, j'étais juste un corps, je ne participais pas... tu n'avais pas besoin que je sois présente». Sans que le mot ne soit jamais prononcé, les victimes de viol conjugal ont du mal à nommer ce qui leur

arrive, malgré un sentiment de malaise ou de souffrance. Evoquant cette zone grise, l'artiste explique: «Bien que ce concept soit souvent critiqué, car la confusion de la situation peut être détournée à l'avantage de l'agresseur, il a pour mérite de mettre en lumière la complexité du consentement, qui ne se résume pas à dire oui ou non.» Dans ses tirages, elle favorise «un ton continu, allant du blanc le plus pur au noir le plus profond, avec toutes les valeurs de gris intermédiaires qui deviennent métaphore de la zone grise.»

## Abus conjugaux

Avec pertinence, la série aborde donc la réalité du viol conjugal. Celle-ci ne correspond pas à l'image du viol comme le fait d'un inconnu. «C'est toujours plus difficile de nommer le viol quand le bourreau est votre partenaire, ex-partenaire ou proche que quand il s'agit d'un inconnu. Pourtant, selon les statistiques, le violeur est dans la majorité des cas une

connaissance de la victime.» Ainsi en France, 9 fois sur 10, la victime connaît l'agresseur et dans ce cas une fois sur deux, le violeur est le conjoint ou un ex-conjoint (*Le viol conjugal*, dir. Patrick Chariot). Et la femme d'images de conclure: «Je pense que le respect du consentement par la communication et l'écoute de son partenaire profiteraient aussi bien aux hommes qu'aux femmes.»

## Informe et formes

Dessinant de petites performances instantanées en équilibre entre plusieurs postures corporelles et états de matières (solide, liquide, objet rigide à l'ombre sinieuse), les images plasticiennes signées de la danseuse autodidacte et vidéaste, Jessie Schaer, 23 ans, impressionnent par leur géométrie finement architecturée (*Perception, du vide à la forme*).

Elles s'inspirent lointainement des performances du sculpteur de l'éphémère, Roman Signer, à travers ses actions-sculptures. Ainsi ce drap lancé des centaines de fois dans le ciel pour se métamorphoser en étrange fleur. S'y énonce une poésie surréaliste qui accroche le regard par la précision de sa syntaxe. Un corps vêtu de noir se fiche dans un endroit bétonné agencé en plusieurs courbes de modules. «C'est une tentative de remettre la 3D dans l'espace. J'ai ainsi reconstruit le module et volume en béton. Il y a donc saisie puis remodulation de ce qui est vu.»

Les compositions déclinent tout un jeu sur les perspectives aplanies. Quant à l'abstraction, elle vise à désorienter le spectateur. La manière d'utiliser l'espace en photographie est l'interrogation première de cette série-installation. D'où le choix de lieux à l'esthétique minimale axée sur des matériaux bruts, le bois, les tissus, accompagnant le corps graphique de l'ex circassienne au visage dissimulé. ■

Bertrand Tappolet

*reGeneration<sup>4</sup>*. Jusqu'au 27 septembre. Musée de l'Elysée. Lausanne. [www.elysee.ch](http://www.elysee.ch)

# Travail, service public et monnaie

**LIVRE • L'économiste Jean-Marie Harribey en appelle à sortir du «Trou noir du capitalisme».**

Jean-Marie Harribey, membre des Economistes atterrés, anime le conseil scientifique d'Attac. Universitaire à Bordeaux, il se réclame tout à la fois d'une «approche marxienne» et des héritages de Polanyi et Keynes. Ses objectifs: examiner «les contradictions qui minent nos sociétés» et tracer les «bifurcations possibles» par rapport à la trajectoire en cours. L'enjeu étant d'amorcer les ruptures nécessaires avec la logique capitaliste, celle qui tend à soumettre à la rentabilité les activités humaines, les espèces vivantes, les ressources naturelles. Le capitalisme serait un trou noir, comme ceux découverts par les astrophysiciens, où «tout doit être englouti pour entrer dans le champ de la marchandisation».

Très pédagogique, l'auteur dévoile les blocages du système résultant de l'imbrication de

contradictions sociales et écologiques qui minent la rentabilité du capital et brisent la dynamique de l'accumulation. La mise en œuvre des nouvelles technologies se révèle à elle seule incapable de relever la productivité du travail et la rentabilité du capital pendant que le productivisme épuise les ressources naturelles. Le capitalisme se heurte à des limites objectives et est entré dans une crise systémique. D'où l'importance de bien situer le moment que nous vivons, un moment qui n'est pas celui de l'effondrement apocalyptique du capitalisme mais celui d'un affrontement d'une extrême violence. Le livre s'organise autour d'un triptyque conceptuel, le travail, le service public et la monnaie, les «trois portes» que l'économiste veut ouvrir pour sortir de cette impasse. Parce que le travail est

«vivant», il est central tant dans la vie des individus que dans la production de valeur économique. Ses finalités doivent être redéfinies pour cerner quelles sont les activités vraiment utiles. «L'institution de communs» garantirait le statut spécifique de certains biens et services qui seraient des pivots d'une sortie de crise. La «socialisation du crédit» assurerait le financement de la transition écologique et sociale.

Le pari de Jean-Marie Harribey est d'apporter une contribution conséquente aux efforts, bien dispersés, mais si nécessaires, pour donner un sens politique à la colère sociale. Pari largement réussi. ■

Jean-Christophe Le Duigou

Paru dans *L'Humanité*

Jean-Marie Harribey, *Le Trou noir du capitalisme*, Le Bord de l'eau, 194 p.

PUBLICITÉ

**TUMULTE POSTCORONA**  
LES CRISES,  
EN SORTIR ET BIFURQUER  
ANNE-CATHERINE MENÉTRY-SAVARY, RAPHAËL MAHAIM  
ET LUC RECORDON (ET AL.)

Paru le 27 août 2020  
312 pages – CHF.-29  
[www.enbas.net](http://www.enbas.net)

**Gauchebo a besoin de votre soutien**

CCP: 12-9325-6

# Maya Angelou, modèle pour Michelle Obama

**LIVRE • Le cycle autobiographique d'une militante noire américaine, Maya Angelou, est réédité et nous plonge dans la vie d'une militante née au Missouri au temps de la ségrégation. Elle est devenue une figure importante du mouvement des droits civiques.**

Maya Angelou (de son vrai nom Marguerite Johnson) est née en 1928 à Saint-Louis, dans le Missouri, un État raciste du Sud. Ses parents, pauvres, l'envoient vivre chez sa grand-mère en Arkansas, autre État où sévit la ségrégation. Puis elle travaille en Californie. Elle suit un militant sud-africain en Égypte et s'installe ensuite au Ghana avec son fils Guy. Elle travaille avec Malcolm X jusqu'à son assassinat en 1965. Disciple de Martin Luther King, elle coordonne son action à New York. Dès 1981, elle vit en Caroline du Sud où elle enseigne à l'université. Elle prend part à la campagne présidentielle de Barack Obama. Elle est décédée en 2014. Figure importante du mouvement étasunien des droits civiques, elle fut également l'auteure de poèmes et d'un cycle de récits autobiographiques.

*Rassemblez-vous en mon nom*, paru en français en 1990, vient d'être réédité. Ce livre raconte la jeunesse de Maya, et notamment l'épisode californien de sa vie. On est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, époque «bénie» pour les Noirs américains qui «avaient souvent gagné plus d'argent en un mois qu'ils n'en avaient vu de leur vie entière». Mais dès la victoire, la ségrégation raciale reprend ses droits. L'auteure raconte quelques scènes de racisme ordinaire, ainsi que l'apprentissage de la vie d'une jeune mère célibataire «de couleur» dans le Sud profond. Puis elle gagne la Californie.

Là, elle est d'abord tenancière de bordel à distance, cuisinière et danseuse. Revenue en Arkansas auprès de sa Momma, elle évoque cette belle figure pour qui «le Christ et l'Église demeuraient les piliers de sa vie». Maya Angelou nous fait pénétrer dans cette société noire du Sud, avec ses valeurs morales et religieuses. Elle montre la profonde défiance mutuelle entre Noirs et Blancs. Elle n'idéalise cependant pas la communauté noire. C'est aussi une société brutale où les maquereaux exploitent les filles. La drogue y est très répandue. Maya tente de se faire engager dans le personnel féminin de l'armée des États-Unis. Mais elle est considérée comme «communiste» car elle a fréquenté une *Labor School* en Californie, et sa demande est rejetée. On est alors en pleine époque maccarthyste. Parmi les épisodes de cette vie mouvementée, il y a celui où elle tombe sur un escroc au mariage qui séduit la midinette qu'elle est encore... Le livre se présente donc comme un *Bildungsroman* (roman de formation), qui utilise un langage assez cru, correspondant bien à la société violente dans laquelle elle vit, et dont les matchs de boxe sont comme une image emblématique. En même temps, Maya Angelou nous raconte ses lectures passionnées de Dostoïevski et Gorki. En elle, une écrivaine de talent est en train de naître. ■

Pierre Jeanneret

Maya Angelou, *Rassemblez-vous en mon nom*, Ed. Noir sur Blanc, 2020, 267 p.



Maya Angelou récitant l'un de ses poèmes lors de la journée d'investiture de Bill Clinton en 1993.

William J. Clinton Presidential Library.

## Problèmes de couple, statut de la femme et chasse aux sorcières

**LIVRE • Danielle Cudré-Mauroux propose un petit roman subtil sur des femmes vues comme sorcières.**

Le roman se situe à la fin des années 1970. C'est-à-dire en pleine période des initiatives xénophobes : «pas question que tu épouses un Rital», crient les parents de la jeune Sophie. Par ailleurs, les naissances hors mariage et les «filles-mères» sont encore très mal vues.

Elisa, médecin pédiatre d'origine fribourgeoise (comme l'auteure), vit un conflit de couple. Elle refuse depuis son mariage de faire l'enfant attendu avec impatience par son mari Loïc et la famille. Elle souffre d'une dépression qui se révélera avoir des causes profondes, à la fois sociales et historiques. Ses hallucinations, qui la mènent près de la folie, sont à mettre en rapport avec une exposition qu'elle a visitée au château de Chillon, *La chasse aux sorcières en Suisse romande*. Elle y a vu des instruments de torture, mais surtout un tableau qui représente une «sorcière» attachée à un poteau au centre d'un bûcher. Celle-ci évoque chez Élixa d'étranges réminiscences : elle en vient à se confondre avec la victime de l'Inquisition. Elle se sent liée donc d'une certaine manière à cette horreur. L'écheveau se dénouera d'abord grâce à des séances d'hypnose chez un psychiatre.

Puis Elisa part à la recherche de la vérité dans son village natal. Elle y ren-

contre une vieille femme, sorte de «sorcière» moderne, qui lui fait des révélations. Celles-ci se confirment aux archives historiques de Fribourg, où Élixa comprendra ce qui s'est passé en février 1478 : son ancêtre a pris une part active au procès et à l'exécution par le feu de la malheureuse Jeannette, celle du tableau. D'autres femmes ont été considérées comme sorcières, parce qu'elles avaient subi un avortement, mis au monde un enfant hors mariage, ou encore jeté des sorts à d'autres enfants pour les faire mourir. Non seulement, Élixa se sent déliée du terrible poids qui la hantait, arrachée à cette malédiction familiale, sans qu'elle en comprît la signification profonde. Mais encore, libérée, elle ouvre un cabinet de pédiatrie à Monthey, s'engage avec sa belle-mère dans son combat pour décriminaliser l'avortement... et donne à Loïc une petite fille.

On pouvait craindre un livre qui recoure au paranormal. Mais Danielle Cudré-Mauroux, dans ce premier roman prometteur, fait appel à la psychiatrie et à la recherche historique. Elle a d'ailleurs donné aussi des conférences sur la répression de la «sorcellerie» en terre romande. ■

Pierre Jeanneret

Danielle Cudré-Mauroux, *Sortilège au château de Chillon*, Ed. Montsalvens, 2019, 159 p.

## Témoignages de confinement

**LIVRE • Un recueil de textes romands évoque ce temps singulier et inédit que nous avons vécu en ce printemps sous pandémie.**

Comme elle l'avait fait pour Mai 68, que n'ont pas connu les jeunes générations, Huguette Junod, qui dirige les Editions des Sables, a voulu conserver la mémoire de cette période extraordinaire dans l'histoire de notre pays et du monde. Pour cela, elle a fait appel à «ses» écrivains (même si l'adjectif possessif nous paraît un peu... possessif) qui évoquent leur expérience, sous des formes différentes : poèmes, prose, et aussi un ensemble évocateur de photographies de Jean-Jacques Kissling.

Après une bonne introduction sur le Covid-19, ses effets médicaux, économiques et sociétaux, le livre propose une série de témoignages, un pour chacun des 87 jours du «confinement» (d'ailleurs relatif) à Genève, soit la période allant du 16 mars au 7 juin 2020. L'ensemble donne une bonne idée de ce que nous avons tous et toutes vécu. Nous laisserons ici de côté les considérations sur la valeur strictement littéraire de chacun des textes, pour ne considérer que le message qu'ils ont voulu délivrer. Telle auteure évoque la qualité du silence : on entend à nouveau les chants d'oiseaux. Telle autre a été marquée par le ciel sans zébrures d'avions. Comme le montrent aussi les photos, les rues sont

désertes, «Belles et silencieuses / Mais comme après une grande catastrophe / Les gens masqués se promènent / Tels des ombres». Comme les guerres, les crises ont besoin de héros : là, ce sont les soignants.e.s, que l'on a applaudis depuis les balcons. Mais aussi les collaborateurs de la voirie, la police, le personnel de vente, et tous ceux qui font marcher la ville. Si chacun.e a vécu le confinement à sa manière, celui-ci a aussi été un événement collectif : «C'est rare qu'on pense tous à la même chose!» Les gens ont ainsi retrouvé un lien. Mais celui-ci a eu ses ombres : «Coronagraben, fossé, abysse / Entre sains et positifs / Romands et alémaniques». Les mesures fédérales, certes nécessaires, n'ont «pas laissé de place pour la surprise / Tout est contrôlé, quadrillé». Faisons une place au poème d'un jeune de quatorze ans, *La joie de l'enfermement*, qui en relève un aspect positif, l'ennui : «Car c'est dans l'ennui que l'imagination se terre». D'autres évoquent l'espoir d'un monde nouveau «d'après Covid». Avec l'idéalisme de ses seize ans, une jeune fille écrit : «Pas de retour à l'anormal. Je ne suis pas très optimiste, mais je crois fermement en la nécessité absolue de ne pas revenir au modèle économique et politique

que nous connaissions jusqu'ici, il en va de la survie de l'humanité et de la biodiversité. Plus que jamais, la solidarité est cruciale, il faut abolir les privilèges et inégalités, aider tout le monde sans distinction.» L'amertume pointe aussi. Par exemple chez cette auteure qui déplore «les banales absences de nos proches qui deviennent des gouffres profonds». Ce résumé ne se veut pas exhaustif, tant les expériences personnelles du confinement ont été diverses...

L'éditrice a inclus le témoignage à la fois factuel et émouvant de René Magnenat, «Mon épopée au royaume du coronavirus», qui présente le vécu d'une personne atteinte par le mal, dont elle a heureusement réchappé. Enfin Huguette Junod elle-même reprend dans ce volume son «Journal du confinement», que nos lecteurs et lectrices ont pu lire semaine après semaine dans *Gauchebo*. Plus tard, bien plus tard, lorsque la pandémie aura été depuis longtemps jugulée et que chacun l'aura oubliée, ce livre conservera la mémoire d'une époque tout à fait particulière. ■

Pierre Jeanneret

Huguette Junod et ses auteur-e-s, *Grains de sable. Témoignages du confinement 16 mars - 7 juin 2020*, Genève, Editions des Sables, 2020, 255 p.